

L'événement **mode**
de la province de Québec

Présenté par



GUIDE
de l'acheteur

PRINTEMPS
ÉTÉ

2020

Centre des Congrès de Québec - 8 au 10 septembre 2019
Hôtel Quality Suites de Laval - 15 au 17 septembre 2019

MANUEL DE L'EXPOSANT

L'événement mode PRINTEMPS-ÉTÉ 2020 Centre des Congrès de Québec – Salle 400 AB

Jour	Date	Heure		
Dimanche	8 septembre 2019	de	8 : 30	à 18 : 00
Lundi	9 septembre 2019	de	8 : 30	à 18 : 00
Mardi	10 septembre 2019	de	8 : 30	à 16 : 00

MONTAGE / DÉMONTAGE

Jour	Date	Heure		
Samedi	7 septembre 2019	de	9 : 00	à 18 : 00
Mardi	10 septembre 2019	de	16 : 00	à 20 : 00

* **Aucun charriot autorisé en salle sur les tapis d'allée le dimanche 8 septembre avant l'ouverture**

* **Matériel léger en main seulement ***

ACCÈS AU DÉBARCADÈRE

Jour	Date	Heure		
Samedi	7 septembre 2019	de	9 : 00	à 18 : 00
Mardi	10 septembre 2019	de	16 : 00	à 20 : 00

* **La livraison et la cueillette de matériel sont interdites aux entrées du Centre et doivent s'effectuer par le débarcadère.**

** **Le Centre des congrès de Québec acceptera le matériel à partir du **vendredi le 6 septembre 2019**. Des frais d'entreposage pré-événement s'appliquent pour tout matériel d'exposant reçu avant cette date.**

DÉBARCADÈRE

Débarcadère niveau 4
855, rue Jean-Jacques-Bertrand
Québec (Québec) G1R 5V3

Les camions-remorques ne doivent pas excéder 13' 5" de hauteur et 53' de longueur.

Le stationnement n'est pas permis au débarcadère. Seuls le déchargement et le chargement sont autorisés et tout contrevenant verra son véhicule remorqué.

STATIONNEMENT

Le Centre est situé à proximité de nombreux espaces de stationnement souterrain situés à Place Québec (accessible via la rue Saint-Joachim), au complexe Marie-Guyart, à Place Haute-ville (sous l'hôtel Delta) et finalement au stationnement D'Youville (Place D'Youville). L'ensemble de ces espaces est relié par des corridors intérieurs pour plus de commodité. Ces stationnements sont en opération 24 heures sur 24, sept (7) jours par semaine (voir plan à la rubrique *stationnement* du *Guide client*).

En semaine (de jour), il est fortement suggéré d'envisager l'utilisation des transports durables (covoiturage, transports en commun, Parc-O-Bus) en raison des activités intenses dans le secteur et de certains travaux de réfection. Pour plus de renseignements, consultez le site Internet du Centre des congrès de Québec.

LE STATIONNEMENT EST INTERDIT EN TOUT TEMPS SUR LA PROMENADE DESJARDINS.

SERVICES DU CENTRE DES CONGRÈS

Sur place, un comptoir de services permettra de **répondre aux demandes de dernière minute au tarif régulier en vigueur**. Il est possible que certains services ne puissent être rendus.

STAND D'EXPOSITION

Selon votre formulaire d'inscription, vous avez sélectionné au préalable une des 3 options suivantes :

FORFAIT 1 : Rideaux blanc – Sans tapis

Murs de rideaux blancs, 1 identification, 1 table drapée, 3 chaises, 1 corbeille à papier, 1 connexion internet sans fil haute vitesse par 10X10 en plus prise électrique 15A, de la manutention des marchandises et entreposage durant l'évènement.

* aucun ÉCLAIRAGE ni TAPIS sont fournis dans ce forfait. Vous devez apporter les vôtres ou en faire la location en complétant le bon de commande directement sur le formulaire d'inscription du salon.

OU

FORFAIT 2 : Rideaux blanc – Avec tapis

Murs de rideaux blancs, 1 identification, 1 tapis, 1 table drapée, 3 chaises, 1 corbeille à papier, 1 connexion internet sans fil haute vitesse par 10X10 en plus prise électrique 15A, de la manutention des marchandises et entreposage durant l'évènement.

* aucun ÉCLAIRAGE n'est fourni dans ce forfait. Vous devez apporter les vôtres ou en faire la location en complétant le bon de commande directement sur le formulaire d'inscription du salon.

OU

FORFAIT 3 : Murs rigides blanc – With carpet

Murs rigides blancs, 1 identification, 1 tapis, 3 bras d'éclairage, 1 table drapée, 3 chaises, 1 corbeille à papier, 1 connexion internet sans fil haute vitesse par 10X10 en plus prise électrique 15A, de la manutention des marchandises et entreposage durant l'évènement.

NOUVEAU

Possibilité d'ajouter de l'éclairage sur les kiosques en structure rideaux. (voir votre formulaire d'inscription)

SERVICES D'EXPOSITION

MediaSystems service d'exposition est mandaté par ASM/MRV pour la location de kiosques, ameublement, ou mains-d'œuvre. Pour ajouter l'ameublement et des accessoires, veuillez contacter :



Mme Hélène Brosseau

Tél : 514-862-2634

Courriel : hbrosseau@mediasystems.ca

Site Internet : mediasystems.ca

MANUTENTION DES MARCHANDISES ET ENTREPOSAGE :

Ces deux services sont offerts par l'organisation du salon d'exposition l'Évènement Mode du QC.

Pour des raisons de sécurité, les exposants ne sont pas autorisés à effectuer leur entreposage eux-mêmes. Aucune boîte de carton, ni caisse de transport vide ne sera tolérée à l'intérieur ou à l'arrière du stand.

Veuillez récupérer les étiquettes au bureau de service de Centre des Congrès afin identifier votre matériel à l'entreposage.

TRANSPORTEUR OFFICIEL ET COURTIER EN DOUANE

Le transporteur et courtier en douane officiel du Centre des congrès de QC est la compagnie suivante :

**Dolbec
International Inc.**

Madame Ginette Blouin

Directrice générale – VP Logistique et Opérations

Téléphone : 418 688-9115 | Ligne directe : 1 855 688-9115

Courriel : gblouin@dolbec-intl.ca

NOTE :

Des arrangements peuvent être pris avec **Dolbec International Inc.** pour toutes les livraisons qui doivent être effectuées avant le début de l'évènement. À ce moment, aucuns frais de manutention ni d'entreposage pré-évènement ne seront facturés à l'exposant si la période d'entreposage n'excède pas cinq (5) jours ouvrables (certaines conditions s'appliquent).

INFORMATION IMPORTANTE :

À la fin des heures prévues pour le démontage de l'exposition, **tout matériel non récupéré par le transporteur ou le service de messagerie de l'exposant sera automatiquement pris en charge par le transporteur officiel du Centre des congrès de Québec, Dolbec International, et tous les frais seront facturés à l'exposant.** Voir document « **Procédure de sortie à la fermeture de l'exposition** » remis sur place pendant le salon d'exposition.

ASM-MRV Administration Office

Phone. 450-965-9795 | Fax : 450-965-8581 | Web Site : www.asmmrv.com | Email: contact@asmmrv.com

Les exposants qui utilisent les services de messagerie tels Fedex, UPS, DHL, ou autres doivent s'assurer que les frais de douanes, taxes, etc. sont payés à l'avance. *Toute marchandise expédiée « à percevoir » ne sera pas acceptée par le Centre.*

Dans certains cas, les services de messagerie ne déclarent pas que les frais sont à payer par l'expéditeur lors de la livraison et le Centre des congrès de Québec reçoit une facture parfois 30-90 jours après la fin de l'évènement. Dans ces situations, l'exposant sera refacturé avec des frais d'administration.

EXEMPLE D'ÉTIQUETTE POUR ADRESSAGE DIRECTEMENT AU SITE

Nom de l'expéditeur
Adresse
Téléphone
Nombre de boîtes
Transporteur
Coordonnées du courtier en douanes
NOM DE LA COMPAGNIE EXPOSANTE
ATT : LES MARCHÉS DES REPRÉSENTANTS DU VÊTEMENT INC. (ASM/MRV)
Numéro de kiosque : _____
Débarcadère niveau 4
855, Jean Jacques Bertrand
Québec (Québec) G1R 5V3

SERVICES AUDIOVISUELS

Veuillez communiquer avec la personne-ressource suivante pour tous les services audiovisuels :

Monsieur Philippe Dupont

Tél : 418 649-5226

Télécopieur : 418 649-5224

Courriel : philippe.dupont@freemanco.com

SERVICES INTERNET ET LOCATION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE

Le Centre des Congrès de Québec vous offre accès au Wifi haute vitesse tout à fait gratuitement, partout et en tout temps lors du salon.

Pour une connexion Internet filaire ou autre, le fournisseur *exclusif* au Centre pour tous les services Internet et officiel pour la location de matériel informatique est la compagnie :

**FREEMAN audiovisuel
Canada**

Monsieur Bastien Lavoie

Téléphone : 418 649-5219

Télécopieur : 418 649-5224

Courriel : bastien.lavoie@freemanco.com

OBLIGATIONS

Assurances

L'exposant doit posséder ses propres assurances « responsabilité ».

La Société ou ses mandataires n'assument aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels aux produits, stands, équipements ou décorations, causés par le feu, l'eau et le vol, dans les lieux loués ou durant les transitions dans l'immeuble, et ce, quelle qu'en soit la cause.

Recyclage et collecte des matières résiduelles

L'exposant doit utiliser les nombreux équipements mis à sa disposition pour le recyclage (papier, carton, verre, plastique) tant lors du montage / démontage que durant l'exposition. D'autres collectes sélectives peuvent être ajoutées à celles énumérées ci-dessus.

Les poubelles doivent être placées à l'extérieur du stand dans l'allée chaque soir dès la fermeture de l'exposition. Elles seront vidées par le personnel du Centre des congrès de Québec sans frais. Les poubelles laissées à l'intérieur du stand ne seront pas vidées.

RESTRICTIONS

Aires communes

L'exposant ne doit en **aucun temps obstruer les couloirs**, ascenseurs, escaliers mécaniques, foyers, hall, moniteurs de signalisation, écrans au plasma, issues de secours de l'immeuble ou autres salles du Centre.

Animaux

La présence d'animaux doit faire l'objet d'une approbation des autorités de la Société du Centre des congrès de Québec. Seuls les chiens d'assistance pour handicapés sont autorisés sans restriction.

Autocollants

Les autocollants, quels qu'ils soient, sont strictement interdits par le Centre.

Ballons et confettis	L'usage des ballons gonflés à l'hélium doit être pré autorisé par le coordonnateur de votre événement. Des frais vous seront imputés pour la récupération des ballons au plafond après vos activités. L'utilisation de confettis et de paillettes est interdite.
Consommation d'alcool	Afin de diminuer les risques d'accident, et à moins d'une entente particulière avec le Centre, aucune boisson alcoolisée n'est tolérée durant les périodes de montage et de démontage.
Enfants	Pour des raisons de sécurité, la présence d'enfants au débarcadère et dans la salle d'exposition n'est pas recommandée pendant les périodes de montage et de démontage.
Incendie	L'exposant doit se conformer aux règles de prévention des incendies. Voir le document « Mesures de sécurité et prévention des incendies » disponible sur www.convention.qc.ca .
Ruban adhésif	<p>Les seuls adhésifs permis au Centre sont les suivants et peuvent être achetés sur place :</p> <ul style="list-style-type: none">• Surfaces murales :<ul style="list-style-type: none">○ Languettes de fixation murale 3M, no. 7220• Surfaces de plancher :<ul style="list-style-type: none">○ Echo Tape CL-W6300○ Echo Tape VI-N6 120 ou équivalent○ Double Face Echo Tape DC-W188F• Murs de brique :<ul style="list-style-type: none">○ Languettes de fixation murale 3M, no. 7220
Services alimentaires	Le concessionnaire Capital HRS Inc. possède l'exclusivité de vente et de distribution de nourriture et de boisson à l'intérieur du Centre. Aucune nourriture ou boisson ne peut être distribuée, vendue ou donnée sans l'autorisation écrite de la direction du Centre ou de Capital HRS.
Véhicules motorisés	L'exposant doit se conformer aux règles de prévention des incendies. Voir le document « Mesures de sécurité et prévention des incendies » disponible sur www.convention.qc.ca .

En espérant que vous profitez au meilleur de notre organisation et installations de notre salon d'exposition. N'hésitez pas à nous rejoindre quelques soit vos besoins. Merci et à très bientôt !

Linda Fortier, Directrice Générale